Ḥusayn Aḥmad AMĪN, *Ḥawl al-daʿwa ilā taṭbīq al-šarīʿa l-islāmiyya wa-dirāsāt islāmiyya uḫrā*. Beyrouth, Dār al-Nahḍa l-ʿarabiyya, 1985. 232 p.

L'A. n'est plus un inconnu. Fils du grand écrivain égyptien Aḥmad Amīn et lui-même né au Caire (1932), il est membre du corps diplomatique et a représenté son pays en de grandes capitales. Son *Dalīl al-Muslim al-ḥazīn ilā muqtaḍā l-sulūk fī l-qarn al-ʿišrīn* (Beyrouth, Dār al-Šurūq, 1983; 2e éd., 1985, 150 p.) avait obtenu le « prix du livre » à la Foire du Livre du Caire, en 1984. Il s'y révélait déjà réaliste et critique vis-à-vis de l'héritage arabo-islamique, puisque, si le titre du livre n'était, en fait, que celui du 1er ch. (*Guide du Musulman désemparé pour le rendre plus conforme aux exigences du XXe siècle*), les autres chapitres traitaient de sujets tout autant difficiles : *Méditations sur l'évolution de la manière selon laquelle on a écrit la sīra du Prophète en Orient et en Occident* (ch. 2), *Méditations sur la réalité des faits et gestes d'Abū Lahab, le Judas des Banū Hāšim* (ch. 3), *Rôle des ḥadīṯ-s attribués au Prophète dans l'histoire de la société islamique* (ch. 4), *Le soufisme procède-t-il de l'Islam?* (ch. 5), *Méditations sur la réalité des faits et gestes des pieux serviteurs d'Allāh* (ch. 6), *Les racines politiques et sociales des sectes islamiques* (ch. 7), *Raisons pour lesquelles le prestige des hommes de religion se trouve être au plus bas auprès des Musulmans* (ch. 8), *Quelles sont nos possibilités de succès quant à fonder notre société sur des bases islamiques?* (ch. 9), *Le Mahdī/Messie attendu dans notre vie contemporaine* (ch. 10), *Épître traitant de la réforme religieuse* (ch. 11).

Avec le présent livre, dont le titre (*Au sujet de la prétention à vouloir appliquer la Loi islamique*) reproduit celui du *2e ch.* (chapitre dont la traduction française intégrale a été fournie dans *Études arabes* [P.I.S.A.I., Rome], nos 70-71, 1986, *Débats autour de l'application de la Šarīʿa*, p. 137-179), l'A. entend bien démontrer que multiples ont été les interprétations du Coran et de la Sunna, ainsi que l'usage du *ra'y*, du *qiyās* et de l'*iǧmāʿ*, dans l'élaboration toujours renouvelée des divers chapitres de la Loi islamique : l'Islam y a connu, à chaque siècle, des littéralistes et des révisionnistes. Face aux présentes requêtes des Islamistes et des Fondamentalistes de toutes tendances, il demande donc qu'on y dépasse un « simplisme » trop souvent fait d'ignorance et qu'on y exerce cet *iǧtihād* qu'utilisèrent de si nombreux califes et jurisconsultes au cours de l'histoire. Sa vaste culture permet à l'A. d'affirmer, en matière de *Fiqh* et de *Kalām*, que « c'est l'une des tares qui s'attachent à la pensée islamique et au regard que les Musulmans jettent sur leur religion, que de faire fi de la conscience historique et du concept d'évolution, et par suite d'être incapables de les assimiler et d'en faire usage ». Malheureusement, confesse-t-il encore, « cette grande majorité de Musulmans ne lit pas l'histoire de l'Islam; bien plus, elle ne lit ni les livres fondamentaux du Droit ou de la Loi islamique » (p. 33-34).

Cette lecture critique d'une constante élaboration « évolutive » de la *Šarīʿa* est développée par l'A. en de nombreux chapitres qui furent autant d'articles publiés dans la presse égyptienne. Après avoir évoqué *Les « protocoles » des sages d'Occident* (ch. 1er), il analyse les rapports développés entre *Les lois religieuses et les astuces juridiques* (ch. 3). Il traite alors de l'un des *ḥudūd, Couper la main au voleur* (ch. 4), puis constate que *Les femmes reviennent au voile* (ch. 5) et se demande, par suite : *Le voile de la femme est-il une prescription de l'Islam*? (ch. 6). Le ch. 7 envisage longuement ce qu'est *Le laïcisme / la sécularisation dans le monde chrétien et dans le monde islamique* et se voit explicité, après une parenthèse consacrée à des *Méditations*

BCAI 6 (1989) Ḥ.A. Amīn: Ḥawl al-daʿwa ilā taṭbīq al-šarīʿa l-islāmiyya wa dirāsāt islāmiyya uḫrā, recensé par M. Borrmans
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

quant à ce qu'il en est réellement des Pieux Ancêtres (*al-Salaf al-Ṣāliḥ*) (ch. 8), par une relecture du livre du šayḫ ʿAlī ʿAbd al-Rāziq, « L'Islam et les bases du pouvoir », sous le titre emprunté au Coran « *Tu n'es pas chargé de les surveiller* » (*Coran* 88, 22) (ch. 9). Après avoir, sous forme d'incise humoristique, traité de *La protection des chiens en Islam* (ch. 10), l'A. décrit enfin longuement ce que pensent *Les Musulmans aux U.S.A.* (ch. 11 à 16) (Les titres en sont : La voix de la femme est une réalité honteuse au Texas!, Tigres de papier, Dans l'antre du lion, Faire commerce de la religion, Pourquoi cette tendance à jeter l'anathème sur les autres?, Il y a Islam et Islam) et ce qu'est *L'Islam rouge en Union soviétique* (ch. 17).

Tous les thèmes ainsi abordés disent assez que l'A. entend relativiser toutes les thèses extrémistes, qu'elles prétendent à l'application intégrale des *ḥudūd* coraniques en matière de droit pénal ou qu'elles essaient de séparer totalement la politique de la religion. Position « médiane » et donc incommode qui lui vaut malédictions et bénédictions interchangeables selon qu'il s'agit des uns et des autres! Et pourtant les problèmes sont là, d'autant plus que quatorze siècles d'Islam ont laissé, à leur sujet, tant de *ʿibar* que le croyant moderne doit bien prendre en considération. Son *ch.* 7 se révèle ici des plus instructifs, car l'histoire des rapports « État et religion » connaît de singuliers parallélismes dans le monde chrétien et dans le monde musulman : les « hommes de religion », en Islam, constituent *de facto* un clergé aux pouvoirs mal définis et l'État moderne se doit de préciser ses rapports avec eux et la religion qu'ils représentent. Qui doit gérer l'Islam? La question est sous-jacente à sa relecture des thèses de ʿAlī ʿAbd al-Rāziq : à Médine, à quel titre Mission (*Risāla*) et Pouvoir (*Mulk*) se trouvent-ils conjoints? Comment expliquer, quand on est juriste ou jurisconsulte, la dialectique subtile des versets abrogeants et abrogés, alors que la Parole se veut « une » dans le Coran? L'A. entend recourir à tout l'apport historique des écoles de la *Sunna* et à l'*iǧtihād* qui s'y est développé, ce qui lui permet de proposer ses hypothèses en vue d'une *modernisation dans la fidélité*. Comme on le voit, le thème est d'actualité et il conviendrait de situer le livre dans l'ensemble des études actuellement publiées sur les rapports entre l'Islam et l'État.

Maurice BORRMANS
(P.I.S.A.I., Rome)

Jean-Paul CHARNAY, *L'Islam et la guerre* (*De la guerre juste à la révolution sainte*). Paris, Fayard, 1986. 354 p.

Grâce aux leaders de la République islamique d'Iran, le mot *ǧihād* (avec certains autres, comme *Ḥizb Allāh* par exemple) est désormais « à la une » des médias occidentaux, non sans y être porteur de significations ambiguës. Et bien des « lectures révolutionnaires » du Coran, comme celle de Sayyid Quṭb, viennent donner à ce terme une actualité renouvelée [1]. Ceux qui suivent de près les publications régulières des Ministères des *Awqāf* ou *Šu'ūn islāmiyya* du Moyen-Orient ne peuvent d'ailleurs qu'être frappés par la recrudescence des articles qui y traitent de « stratégie

1. Cf. notre recension du livre d'O. Carré, *Mystique et politique...*, in *Bulletin critique* 4 (1987) p. 68-70.

BCAI 6 (1989) Ḥ.A. Amīn: Ḥawl al-daʿwa ilā taṭbīq al-šarīʿa l-islāmiyya wa dirāsāt islāmiyya uḫrā, recensé par M. Borrmans
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net